

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 13 juin 2016 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à un bâtiment résidentiel projeté qui portera le numéro 4351, boulevard Gouin Ouest, lequel sera érigé sur le lot 1433619 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait pour ce bâtiment un alignement de construction à une distance maximale de 18,84 mètres de l'emprise de rue au lieu de 17,35 mètres, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-cinquième jour de mai deux mille seize.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement